

COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE DU 31/12/2021 : L'AUDIOCONFÉRENCE EXPRESS

Une audioconférence entre la Direction et les organisations syndicales (OS) du département s'est tenue ce vendredi 31 décembre 2021. Cette audioconférence, menée tambour battant (une quarantaine de minutes) n'aura pas été d'une grande plus-value par rapport aux différentes annonces du 1^{er} Ministre ou autres audioconférences avec la Direction Générale. Vous trouverez ci-dessous les points abordés.

- **Situation COVID-19 en Île-de-France (au 30/12) :**

- Taux d'incidence : 1 296 pour 100 000 habitants (ce taux était en 760 la semaine dernière)
- 1 006 cas par jour en moyenne en Seine-et-Marne
- taux de positivité des tests : 10 %. En moyenne 1 500 000 tests par semaine dont 20 % sont séquencés (+ de 70 % de variant Omicron)
- 250 entrées nettes par jour à l'hôpital
- 750 personnes en réanimation

- **Situation COVID-19 à la DDFiP 77 :**

Au 30 décembre 2021, les statistiques font apparaître, dans notre Direction, 13 cas COVID confirmés (5 la semaine précédente) et 20 cas contact.

Lors de l'audioconférence du 10 décembre la Direction s'était engagée à fournir aux organisations syndicales les statistiques COVID et télétravail, or à ce jour, nous n'avons rien reçu de la Direction. **Solidaires Finances Publiques 77** a donc renouvelé sa demande de statistiques que la Direction s'est engagée à nous fournir. Si elle tient ses promesses, nous devrions être destinataires des statistiques 3 fois par semaine.

- **Crise sanitaire – annonces du gouvernement et de la DGAFP :**

Suite aux dernières annonces gouvernementales, la DGAFP a publié une circulaire concernant le télétravail dans la Fonction Publique ([Circulaire du 29 décembre 2021](#)).

Cette circulaire reprend l'obligation de 3 jours de télétravail par semaine à compter du 3 janvier 2022. La Direction a organisé une audioconférence avec les chef·fes de service afin que cette circulaire soit appliquée dans nos services. Le taux d'équipement en matériel de télétravail de la DDFiP 77 étant important (93%), il ne devrait pas y avoir trop de difficulté à augmenter le nombre de jours de télétravail mis à part dans les services devant assurer l'accueil. En effet, la Direction Générale n'ayant pas déclenché le PCA (Plan de Continuité d'Activité), l'ensemble de nos missions doit être assuré. Concernant l'accueil, si la situation l'exige, en cas d'absences importantes d'agent·es positif à la COVID ou cas contacts, nos accueils pourront temporairement être fermés au public.

Si votre chef·f de service vous refuse le recours au télétravail ou l'augmentation de votre quotité, vous pouvez envoyer un mail à la Direction (ddfip77.ppr.personnel@dgfip.finances.gouv.fr) et mettre en copie votre chef·fe de service. En cas de refus concernant le télétravail n'hésitez pas à nous contacter.

Certain·es chef·fes de service ont interrogé la Direction concernant le refus de collègues de télétravailler. La Direction nous informe que si un·e agent·e refuse de télétravailler, aucune sanction ne sera appliquée. **Solidaires Finances Publiques 77** a réaffirmé à la Direction que le télétravail devait être mis en place sur la base du volontariat et non sous la contrainte.

Par ailleurs, **Solidaires Finances Publiques 77** a mis en avant le paradoxe devant lequel les services sont confrontés : faire plus de jours de télétravail mais réaliser l'ensemble des missions ! Cela devient très compliqué, voire infaisable notamment pour la mission accueil. Certaines propositions faites par des responsables de service ne peuvent nous satisfaire : assurer l'accueil en physique le matin puis télétravail l'après-midi. Si l'augmentation du nombre de jours de télétravail est demandée, c'est pour protéger les agent·es, limiter les expositions et les déplacements. À partir du moment où l'agent·e est présent·e dans le service pour une demi-journée, tout cela ne tient plus.

- **Nouveau Réseau de Proximité au 1^{er} janvier 2022 :**

Face à la flambée de l'épidémie, **Solidaires Finances Publiques 77** a demandé à la Direction s'il était prévu de repousser les opérations NRP. La Direction nous a répondu que l'ensemble des opérations NRP prévues au 1^{er} janvier 2022 étaient maintenues.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, l'urgence du moment n'est pas la mise en place du NRP, les collectifs de travail sont déjà fragilisés depuis le début de la crise sanitaire, les opérations du NRP ne font qu'accentuer cette situation, notamment avec l'augmentation du nombre de jours de télétravail obligatoire.

Nous avons mis en avant les difficultés que cette augmentation du nombre de jours de télétravail vont entraîner en termes d'harmonisation, de mutualisation mais aussi de gestion des différents plannings.

Pour la Direction, bien au contraire, cette mise en place va permettre de créer de plus grosses unités facilitant la gestion des ressources pour l'accueil particulièrement.

NRP et Protocole télétravail : Lors du CTL du 11 octobre 2021, la Direction nous avait indiqué que les protocoles télétravail actuels ne seraient pas remis en cause avec les fusions mais qu'à la marge, il pourrait y avoir des ajustements, par exemple : un changement dans les jours télétravaillés.

Dans les faits, **Solidaires Finances Publiques 77** a pu constater que certains responsables de services demandent aux agent·es de mettre fin à leur protocole au 31/12/2021 et d'effectuer une nouvelle demande de télétravail.

Nous avons donc rappelé à la Direction ses engagements. Elle nous précise que le NRP entraîne une modification des gestionnaires dans Sirhius mais pas de modifications globales des protocoles.

Dans ce contexte sanitaire particulier, la Direction remet en place les audioconférences hebdomadaires avec les organisations syndicales. La prochaine audioconférence est donc prévue le vendredi 7 janvier 2022.

**Solidaires Finances Publiques 77 se tient à votre disposition
si vous avez des questions ou difficultés.**

Contacts :

@ : solidairesfinancespubliques.ddfip77@dgifp.finances.gouv.fr

☎ : **Lauren GABORIT : 06.14.26.81.75 - Guillaume LEFIER : 06.58.63.21.24**

Retrouvez-nous également :

Notre site local : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/770/>

 : **solidaires finances publiques 77**